



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 11 juillet 2024

Légalement convoqué le 5 juillet 2024, le Conseil Municipal s'est réuni le 11 juillet 2024 à quinze heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2024/69	Délégation de Service Public du casino : rapport annuel du délégataire	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/70	Délégation de Service Public du casino : avenant n° 14	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/71	Délibération autorisant le recours au contrat d'apprentissage	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/72	Délibération modifiant la régie de recettes pour l'encaissement des droits de stationnement payant par horodateur	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/73	Délibération modifiant le tarif du stationnement sur le parking des campings cars à compter du 1er août 2024	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/74	Acquisition des parcelles AE 18 et AE 26	13 voix pour - 1 voix contre
2024/75	Budget Commune décision modificative n°2	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/76	Budget base nautique décision modificative n°1	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/77	Délibération accordant une indemnisation à un ancien agent contractuel	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2024/78	Vente de véhicules d'occasion	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 11 juillet 2024 à 17h36.

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.